



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

145^e Assemblée de l'UIP

Kigali (Rwanda)
11-15 octobre 2022



145^e ASSEMBLÉE DE L'UIP
2022 | Kigali, Rwanda

FYP/145/A.1
26 septembre 2022

Forum des jeunes parlementaires

Ordre du jour provisoire

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Remarques liminaires**
3. **Dernières informations en matière de participation des jeunes**

Le Forum fera le point sur les récentes évolutions en matière de participation des jeunes aux travaux du parlement aux niveaux mondial et national. Les jeunes parlementaires se pencheront sur les réussites et les défis actuels, tireront des conclusions et feront des recommandations.

Un aperçu du soutien apporté par l'UIP à la participation des jeunes depuis le mois de mars 2022 et des activités prévues pour 2022 et 2023 sera présenté. La parole sera ensuite donnée aux membres du Forum, qui débattront de ces activités réalisées et à venir.

Les organisations partenaires du Forum informeront les participants des événements en rapport avec les jeunes prévus dans un avenir proche.

4. **Contribution aux travaux de la 145^e Assemblée**

Conformément à l'objectif du Forum d'intégrer les perspectives des jeunes dans les travaux et les décisions de l'Assemblée, les membres du Forum échangeront leurs points de vue dans une perspective des jeunes sur :

- le thème du débat général de la 145^e Assemblée, intitulé *Égalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique*,
- le projet de résolution qui sera examiné lors de la 145^e Assemblée, intitulé *L'impulsion parlementaire en faveur du développement local et régional des pays à taux de migration internationale élevé et de la cessation de toutes les formes de traite des êtres humains et de violation des droits de l'homme, y compris celles commanditées par les États*, par la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme.

5. **Mettre en acte la campagne *Oui à plus de jeunes au parlement !* : séance de questions-réponses sur le mentorat et l'autonomisation des jeunes candidats parlementaires**

La campagne *Oui à plus de jeunes au parlement !* invite les parlementaires, entre autres, à souscrire à un ou plusieurs des six engagements considérés par les jeunes parlementaires comme les plus efficaces pour accroître la représentation des jeunes au parlement. Le Forum des jeunes parlementaires tient une série de réunions visant à approfondir chacun des six engagements de la campagne afin que les jeunes parlementaires puissent s'inspirer les uns des autres et agir en

faveur de la représentation des jeunes. À l'occasion de la 143^e Assemblée, qui s'est tenue à Madrid, le Forum a mis l'accent sur l'engagement 3 de la campagne, qui porte sur le soutien des canaux permettant de faire entendre le point de vue des jeunes au parlement. Lors de la 144^e Assemblée, à Nusa Dua, une réunion de même nature a porté sur l'engagement 1 de la campagne, qui a trait à la promotion des quotas pour les jeunes.

Au cours de la 145^e Assemblée, le Forum organisera une séance de questions-réponses portant sur l'engagement 5 de la campagne, qui concerne le mentorat des jeunes candidats à des fonctions parlementaires.

Dans tous les pays, il existe des stratégies pour mettre le pied à l'étrier des jeunes désireux de se lancer dans la vie politique. Ces stratégies peuvent offrir des perspectives de mentorat des jeunes et leur servir de tremplin pour leurs ambitions politiques futures. Il peut s'agir d'activités formelles, telles que des programmes de mentorat officiels, des sièges réservés aux dirigeants des parlements de jeunes au parlement et des sections des partis politiques pour les jeunes. Elles peuvent aussi prendre une forme moins codifiée, notamment le mentorat individuel par des parlementaires, des événements organisés ponctuellement pour les jeunes au parlement et des réunions dans le cadre de parlements fictifs s'inspirant des parlements de jeunes.

Cette séance de questions-réponses a pour objectif d'offrir aux jeunes parlementaires une enceinte dans laquelle ils pourront faire part de leur expérience et de leurs pratiques (ou celles de leur parlement) en matière de mentorat et d'autonomisation des jeunes candidats à des fonctions politiques, ainsi que de permettre à ceux qui veulent aller plus loin dans leur propre pays de s'inspirer de l'exemple de leurs collègues.

Les jeunes parlementaires sont invités à venir préparés à faire part de leur expérience concernant l'une des questions suivantes (temps de parole de trois minutes) :

- Quelles pratiques (formelles ou non) ont-elles donné de bons résultats en matière de mentorat ou d'autonomisation des jeunes candidats dans votre pays ? Il peut s'agir de programmes de mentorat, de parlements des jeunes, ou tout simplement de mentorat individuel.
- Quelles sont les difficultés que pose l'instauration, dans votre parlement, d'initiatives de mentorat ou d'autonomisation ou l'amélioration des initiatives existantes pour les porter à de nouveaux niveaux ?
- Comment les jeunes parlementaires peuvent-ils inciter les parlementaires plus aguerris à s'impliquer activement dans le soutien des jeunes candidats ?

Les jeunes parlementaires sont invités à communiquer par écrit une contribution plus approfondie à une ou plusieurs des questions énumérées ci-dessus.

6. Préparatifs de la 146^e Assemblée (mars 2023)

Comme de coutume, le Forum se préparera pour la 146^e Assemblée en débattant, dans une perspective des jeunes, des points à l'ordre du jour des commissions permanentes de l'UIP : *Cyberattaques et cybercriminalité : les nouveaux risques pour la sécurité mondiale*, qui sera examiné par la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale ; et *L'action des parlements en faveur d'un bilan carbone négatif des forêts*, qui sera examiné par la Commission permanente du développement durable. Les membres du Forum seront invités à approuver la nomination d'un rapporteur désigné par le Conseil du Forum des jeunes parlementaires afin de présenter un rapport d'ensemble sur chacun de ces points à la Commission permanente concernée.

7. Élection au Conseil du Forum des jeunes parlementaires

Le Forum élira **un membre du Conseil représentant le Groupe arabe** en remplacement de M. M. Alajmi (Koweït), qui n'est plus membre du Conseil.

8. Divers